

GT Socles de compétences et ErE Education relative à l'Environnement (ErE)

**"Rencontres et regards croisés entre enseignants* et animateurs*
en ErE"**

**Compte-rendu de la Journée d'(in)formation générale
sur les "SOCLES DE COMPETENCES"
Lundi 28 avril 2003 - NAMUR (DGRNE)**

Formateurs : de la CGE, Confédération Générale des Enseignants :
Anne Chevalier (formatrice et enseignante depuis 20 ans)
Rudy Wattiez (formateur et enseignant à mi-temps) de CGE,

Table des matières

1. Introduction

- 1.1. Les objectifs généraux du GT Socles de compétences
- 1.2. Objectifs de la journée proposés par la CGE

2. Quels sont les obstacles que vous percevez entre l'ErE et le monde enseignant ?

3. Identifier les acteurs de l'école et situer l'ERE en tant qu'acteur

4. Analyse du système de l'enseignement belge

- 4.1. un peu d'histoire
- 4.2. analyse non exhaustive des articles du Décret Mission

5. Faut-il éduquer à l'environnement à l'école ?

6. Les socles de compétences

7. Des obstacles sont-ils levés ?

8. Et pour la suite ?

9. Adresses utiles

Remerciements

1. Introduction

1.1. Les objectifs généraux du GT Socles de compétences (rapide rappel par Joëlle vdBerg)

Lancé en Janvier 2003, le Groupe de Travail "Socles de compétences" s'est donné 18 mois (à raison d'une rencontre par deux mois) pour rencontrer les objectifs suivants :

S'approprier les Socles de Compétences (et programmes) afin d'améliorer la collaboration avec le monde des enseignants.

Ce qui suppose : de clarifier le fondement de nos pratiques au regard des SC, d'évaluer et éventuellement de faire évoluer nos pratiques au regard des SC et enfin de faire reconnaître l'ERE auprès du monde enseignant (et des acteurs de l'école en général, dont l'inspection, le politique, etc.).

Dispositif choisi par le GT :

- une première phase d'information/formation
- une deuxième phase d'analyse-construction
- une troisième phase de communication et mise en place de nouveaux outils.
- Mode de travail : collaboratif (chacun s'implique à l'une ou l'autre étape du processus, ou à l'ensemble)

Quelques repères concrets :

- la réalisation d'un Symbioses sur ce thème
- journée(s) d'échanges avec les enseignants
- rencontrer le politique

1.2. Objectifs de la journée proposés par la CGE

- S'approprier les documents de référence de l'enseignement :
 - Décret Mission
- S'initier aux :
 - Socles de compétences
 - Programmes des réseaux
- Situer l'ErE parmi les acteurs de l'Ecole.
- Confronter les attentes et les contraintes du milieu scolaire avec les propositions et les pratiques d'ErE actuelles.
- Mettre au point des éléments qui permettent une meilleure adéquation des offres d'ErE au milieu scolaire.

Des questions fondamentales ont été posées par les formateurs :

L'école est-elle le lieu pour tous les objectifs de l'associatif ?

Les enseignants ont-ils besoin de nous ?

La place de l'Ere dans l'école est-elle offerte ou est-ce un combat ?

Voir livre de Pierre Waub - L'école est-elle bonne à tout faire ? Ed. Labor, quartiers libres

2. Quels sont les obstacles que vous percevez entre l'ErE et le monde enseignant ?

Tour de table : citez un obstacle par rapport au travail au quotidien

Décalage ERE/Enseignement (Structures, approches)

- opposition entre les connaissances/savoirs et les compétences - différences de dosage
- Modes de fonctionnement différent par rapport aux structures scolaires ;

- Difficultés de mettre en place une approche globale et interdisciplinaire (particulièrement en SEC),
- L'interdisciplinarité demande aux enseignants de pouvoir travailler autrement, d'accepter le changement
- la question de se détacher ou non des programmes
- allergie aux socles de compétences (surtout pour l'ens. secondaire)
- D'où vient l'origine de la « crainte » de travailler en « projet » ?
- Secondaire = public à acquérir (mais difficulté d'organisation logistique des sorties).

Communication

- problème de communication : objectifs identiques mais avec des moyens différents
- Sentiment de « tout » recommencer à chaque nouvelle campagne/activité ;
- Hypersollicitation des professeurs à mener des projets
- Comment faire pour que le directeur LISE le courriel ?
- Absence de sollicitation des enseignants par rapport aux animations → c'est à NOUS de jouer la carte de la motivation
- Manque d'une zone de rencontre et de construction avec les professeurs ;

Evaluation

- Quelles sont les attentes réelles des écoles ?
- Problème pour anticiper les demandes : on n'évalue pas car on n'a pas les moyens
- Organisation horaire de travail entre collègues
- Faut-il un projet pour faire de l'ErE ?

3. Identifier les acteurs de l'école et situer l'ERE en tant qu'acteur

Activité proposée:

→ Lister en sous-groupes les différents acteurs qui agissent et/ou exercent des pressions sur l'école, outre les élèves, les enseignants et les directions.

Propos de la CGE :

Education à la citoyenneté, éducation à l'environnement, éducation à la consommation, éducation au développement,..... S'agit-il des nouvelles perspectives inscrites dans les programmes scolaires ? Ou bien l'Ecole serait-elle devenue bonne à tout faire ?

Il serait plus honnête de dire que, face à un monde devant faire face à la mondialisation et des responsables qui n'osent pas s'attaquer de façon délibérée aux sources des désastres de l'humanité, l'espoir est de s'adresser aux enfants et aux jeunes pour faire de la prévention aux problèmes environnementaux, au sida, au racisme et à toutes sortes de misères de nos sociétés.

Dans cet esprit d'urgence, il est tout à fait opportun de s'adresser aux écoles puisque les générations montantes y sont là rassemblées, de façon contrainte, sur la place du village. Il s'agit d'une opportunité de territoire mais rien n'est vraiment prévu pour que l'Ecole assume ces nouvelles missions : pas d'argent, pas de temps dans les horaires, pas de travail d'équipe pour gérer des projets nécessairement interdisciplinaires.

Pour mieux comprendre la place et le sens de l'éducation à l'environnement en milieu scolaire, il est nécessaire de resituer les acteurs et les structures de l'Ecole d'aujourd'hui.

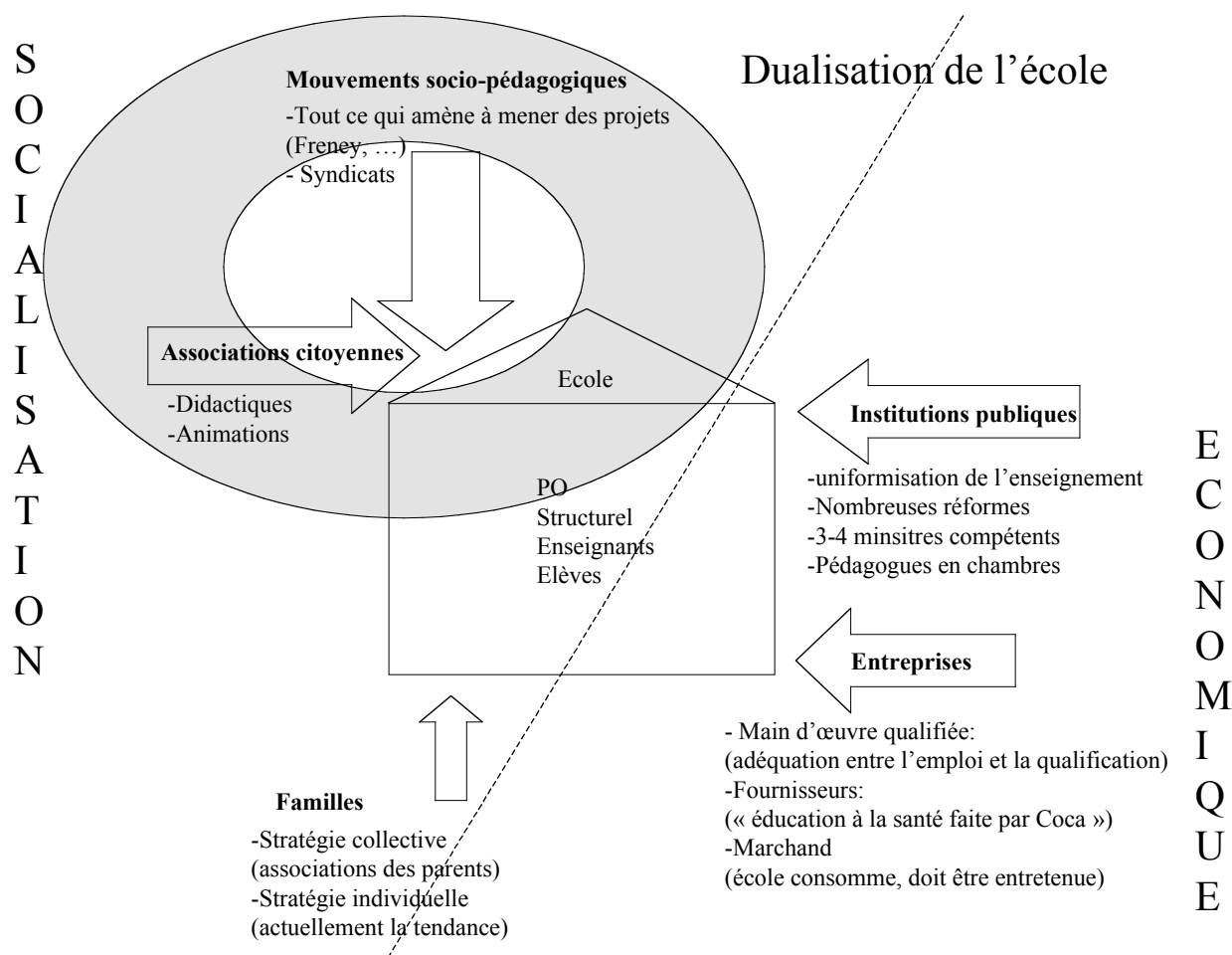
Les acteurs de l'Ecole, à l'origine d'interactions conflictuelles multiples (d'après J.Cornet)

Les acteurs de l'Ecole ne se réduisent pas aux seules personnes présentes de façon permanente sur le terrain, à savoir élèves, enseignants et éducateurs, directeurs.

Aujourd'hui, plus que jamais, les entreprises, le monde associatif, les parents et d'autres estiment avoir leur mot à dire sur les contenus et les méthodes de l'apprentissage ainsi que sur l'organisation de cette entreprise (encore publique) et la qualité de ses produits.

Le schéma ci-dessous reprend les différents acteurs qui sont intéressés par l'un ou l'autre aspect du monde scolaire et qui essaient d'influencer l'évolution de l'Ecole. Celle-ci se situe donc au cœur d'interactions conflictuelles et est le résultat de pressions multiples et diverses.

Schéma proposé en réponse par la CGE (réf. Jacques Cornet) :



**FAIRE DES CITOYENS SOLIDAIRES
FAIRE REUSSIR**
Réussite égale de tous
Mise en œuvre des projets

**FAIRE DES GUERRIERS ECONOMIQUES
SÉLECTIONNER**
Stratégies de distinction
Pas le temps pour des projets

Réparer la société	Préparer à la société
- Education aux médias ;	- Surenchères médiatiques ;
- Education interculturelles ;	- Fermeture des frontières ;
- Education à la consommation ;	- Surendettement ;
- Education à l'environnement ;	- Planète menacée ;
- Education au développement.	- Pillage du Sud.

L'Ecole, au carrefour des champs économique, social, culturel et politique (d'après J. Cornet)

Toute société doit produire, faire de la richesse et être efficace (*champ économique*), être unie et faire du lien (*champ social*), être juste, donner du sens et défendre des valeurs d'égalité, de tolérance (*champ culturel*) et être organisée et faire de la loi (*champ politique*).

L'Ecole se trouve à l'intersection de ces champs qui ont chacun une attente précise par rapport à l'Ecole : **instruire** et produire des travailleurs compétents et compétitifs est l'attente du monde économique, **socialiser** et former des citoyens solidaires et responsables est le souci des ONG, des associations sociales et politiques, **éduquer** et conduire à la pleine réalisation de la personne est porté par les médias, les associations familiales et le secteur culturel.

On pourrait résumer ainsi que les missions de l'Ecole serait de faire des élèves aussi bien

des citoyens solidaires – des battants économiques – des personnes épanouies.

L'Ecole est ainsi de plus en plus tiraillée entre d'une part, les entreprises et les familles qui, se situant dans la logique de la mondialisation et de la pensée unique, attendent de l'Ecole plus de stratégie de distinction et de compétitivité et d'autre part, le monde associatif qui, présentant l'urgence d'une réaction internationale, propose que l'Ecole soit le vecteur d'une prise de conscience de la citoyenneté mondiale dans toutes ses composantes.

Les enseignants soumis à des injonctions contradictoires

Faire réussir tout le monde ou sélectionner ?

Réparer la société ou préparer à la société ?

Une rivalité s'installe à l'école entre, d'une part, les tâches d'éducation et de socialisation et d'autre part, l'instruction et l'enseignement.

Les sollicitations multiples émanant des mondes culturels et associatifs entrent en concurrence permanente avec les programmes scolaires.

Le projet de l'Ecole décrit à travers ses quatre missions n'a pas été pensé, du moins au secondaire, de façon globale et cohérente : les programmes se déclinent toujours de façon disciplinaire, les journées se découpent en périodes de 50 minutes, les professeurs se succèdent devant un public qui a perdu le fil conducteur de la pièce qui se joue devant lui.

Rien n'est prévu pour mettre en place des stratégies collectives entre les acteurs à l'intérieur d'une même école et encore moins pour développer des synergies avec le monde des associations.

Remarque de Paul Gailly : on est d'accord... Mais c'est parce que dans la tête des enseignants ces projets, c'est EN PLUS du calcul, des maths, ...

CGE → C'est là que la travail de collaboration, de croisement des savoirs intervient.

Ce travail est à faire car n'existe pas dans les programmes.

4. L'enseignement en Belgique

4.1. Un peu d'histoire

Pourquoi le Décret Missions en 1997 ?

Cadre institutionnel scolaire

- La liberté d'enseignement est inscrite dans la constitution belge, donc pas de monopole de l'Etat sur les questions éducatives
⇒ système scolaire belge fragmenté (en différents réseaux de l'enseignement notamment, sans références communes)
- Guerre 'scolaire' autour de cette liberté d'offres et de demandes
⇒ PACTE Scolaire (1958) (qui donne notamment liberté au chef de famille de choisir l'établissement)
- 1997 : **Décret Missions** : c'est la première fois que les Missions prioritaires de l'école sont définies en Communauté française (CF)
Celui-ci vise un souci d'équité et d'égalité des chances < critique de l'OCDE sur l'absence de paliers à atteindre.
⇒ socles de compétence en 1999 (définir des paliers communs pour tout l'enseignement en Co F)(visant la réduction de la dualisation des écoles)
- Tendance actuelle à homogénéiser, l'état reprend du poids : Statut des enseignants, réforme de la Formation Initiale, Formation Continué (2003 : formation continuée obligatoire), Pilotage de l'enseignement, ...
- En même temps, l'école est devenue un quasi-marché : les choix auparavant philosophico-religieux d'une école ont fait place à une liberté d'ordre marchand

Cadre sociétal

- L'école n'est pas dans sa bulle, les enjeux autour de l'éducation sont énormes. Les injonctions d'ordre économique mettent l'école sous pression. Les réformes pédagogiques sont souvent en lien avec ce qui se passe dans la société, actuellement : rentabilité, instabilité économique, dualisation.
⇒ Apparition des écoles "poubelles" >< écoles "forteresses"
- Les professeurs évaluent selon leurs propres critères
⇒ dualisation des écoles, des inscriptions...
- Insatisfaction du monde de l'entreprise par rapport aux formations scolaires.
⇒ Au centre du Décret Missions : les compétences, concept issu de l'entreprise.
- Dangers pour l'individu : adaptabilité à outrance et individualisation.
- Dangers pour l'école : instrumentalisation, privatisation des services publics

4.2. Analyse non exhaustive d'articles du Décret Mission

Article 6 du Décret-Missions :

La communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivant simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1. *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves* - **EDUCATION**
2. *amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle* - **INSTRUCTION**

3. *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* - **SOCIALISATION**
4. *Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale* - **EQUITE**

Rem. :

- Pour Lucie Sauvé, l'ERE intègre de manière complémentaire les trois premiers points ;
- l'enseignement secondaire est axé principalement sur le (2).
- A défaut de faire de l'instruction, faisons de la socialisation... ?

Le décret-mission, reflet de ces attentes multiples et contradictoires de la société par rapport à l'école.

Les quatre missions de l'Ecole sont l'expression bien claire des préoccupations de chacun des champs :

1. est l'expression de la préoccupation du champ culturel ;
2. est une préoccupation qui relève du champ économique ;
3. est l'expression de l'attente du champ social.

5. Faut-il « éduquer à l'environnement » à l'école ?

Propositions de la CGE :

1. **Non**, si l'éducation à l'environnement vient au secours d'une société.
2. **Non**, si l'éducation à l'environnement se conçoit comme la « bonne conscience ».
3. **Non**, si l'éducation à l'environnement n'est portée que par quelques enseignants idéalistes et idéalisés et non par un projet d'établissement.
4. **Oui**, si on s'appuie sur les outils de l'école, qu'on maintient ainsi les tâches d'enseignement et qu'on veille à articuler les savoirs scolaires et l'éducation à l'environnement.
5. **Oui**, si les projets sont envisagés, comme l'ensemble des apprentissages, dans une perspective socio-constructiviste qui conduit l'apprenant à construire ses savoirs et à leur donner du sens.
6. **Oui**, si l'éducation à l'environnement offre une occasion de vivre un projet collectif avec une approche interdisciplinaire et invite ainsi les enseignants et l'institution à organiser autrement le temps scolaire et les savoirs disciplinaires.
7. **Oui**, si l'éducation à l'environnement prend place dans un projet global d'éducation à la tolérance, à la culture démocratique et à la citoyenneté interculturelle.
8. **Oui**, si on évite les dérives de la prévention et discours moralisant du type « Ne pas... ».
9. **Oui**, si on met en place de véritables partenariats entre les associations et le monde scolaire afin de sortir de l'instrumentalisation de l'un par l'autre.

Quelques réactions : Notre situation réelle correspond aux « non » 1 et 3!

- ErE = changement de l'école.. **Se lancer dans la bagarre ?**

- Etre conscient des avantages et des inconvénients de nos pratiques
- Laisser la possibilité aux enseignants de s'impliquer à ≠ niveaux.
- Les « oui » de la CGE, mais comment ? Eduquer ? Dénoncer ? Chacun a sa place ?
- Quel public cibler ? Les enfants ? Les futurs enseignants ?
- Quelle place pour un impact maximum entre « réparer » et « préparer » : piste : action par le haut, pour la formation des enseignants (rem ? : pas de lobbying au Cabinet)
- Label de reconnaissance de l'offre en ErE
- Les « non » de la CGE... et pourquoi pas ?
- Comment ne pas vendre notre âme ? (par rapport à l'instrumentalisation)
- « Et les enseignants, bordel ? »
- Croiser avec les autres « éducation à ... »
- Variété de la demande et de l'offre (mal connue)
- Diversifier l'action, le fonctionnement, les méthodes. Devenir intelligent et pas une pensée unique ou de modèles à suivre
- « Préparer la société », cad ?
- Rendre conscient des contradictions

Viser d'autres publics que les scolaires

6. Les socles de compétences

Compétences

Le terme « **compétence** » regroupe trois composantes :

Savoir-être/savoir/savoir-être : ensemble intégré fonctionnel pour permettre de s'adapter, de réaliser des projets, de résoudre des problèmes.

Remarque CGE : le terme compétence est issu de l'entreprise. Pour eux, tout le problème vient de là.



Activité fonctionnelle : mettre l'enfant en activité (mettre une ou plusieurs compétences en oeuvre) dans une action ouverte, motivante et qui a du sens

Activité structurelle : viser un apprentissage bien précis (opération écrite, conjugaison, etc.)

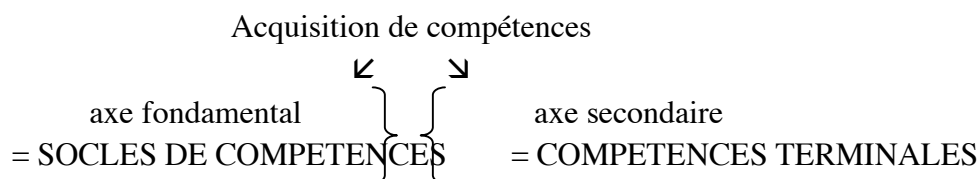
Socles

Les Socles font références aux "savoir - savoir faire - savoir être" développés au terme de 8, 12, 14 ans et qui seront certifiés.

► Art. 13 : « La formation de l'enseignement maternel et des huit premières années de la scolarité obligatoire constitue un continuum pédagogique structuré en trois étapes, visant à assurer à tous les élèves, les socles de compétences nécessaires à leur insertion sociale et à la poursuite de leurs études. »

Socles de compétences et Compétences terminales

➤ Art. 16 : Le gouvernement détermine les socles de compétences :



Programmes

Les programmes reprennent la multiplicité des situations d'apprentissage qui permettent d'atteindre les socles

➤ Art. 17 :

Pour l'enseignement de la Communauté française, le Gouvernement fixe les programmes (...)

Pour l'enseignement subventionné, le Gouvernement approuve les programmes d'études (...)

→ donc La liberté pédagogique est donnée aux pouvoirs organisateurs

NB1 : et même à TBN (à très bien noter) : Dans les socles de compétences, il manque les tâches à accomplir, les réalisations qui sont en fait les compétences. Ce qui figure dans les socles ce sont ce que l'on doit maîtriser pour exercer cette compétence, c'est à dire , les savoirs, les savoir-être et les savoirs faire.

NB2 : Tout le monde n'est pas d'accord sur la définition du mot compétence...

Activité en sous-groupes

Objectif : confronter les activités d'ErE avec les socles de Compétences en vue de les ajuster.

a) Retrouver, dans le document « Socles de Compétences », les savoirs, les savoirs-faire et les savoir-être relatifs à l'ErE.

b) Pour une activité de votre choix : - identifier les éléments des Socles qui y sont reliés. Proposeriez-vous des modifications du déroulement de cette activité afin qu'elle prenne mieux en compte les Socles de Compétences ?

c) Qu'est-ce que la réflexion qui précède vous apporte comme pistes nouvelles dans votre travail ? ferme-t-elle comme pistes ? pose-t-elle comme nouvelles questions ?

Retours des groupes

- A toutes les pages, il y a qqchose ; on peut faire un lien avec des activités d'ErE.
- Outil qui démontre la pertinence de la place de l'ErE dans le système éducatif : on trouve toujours matière pour un projet d'ErE
- Outil pour un langage commun
- Outil de créativité pour nous, pour conception des animations
- Envie de cocher (presque) tout ; mais partage des tâches entre tâches fonctionnelles (par rapport à ErE) et structurelles (par rapport à savoirs/savoirs-faire de base plus scolaires)
- Outil de check list (par exemple page 49) par rapport à la séquence de l'activité proposée
- aide à mieux comprendre la portée pédagogiques des activités ; clarifier/légitimer/formaliser.
- Donne des idées pour adapter l'activité/animation.
- Hyper transversalité des socles par rapport aux animations ErE en général.
- Pourquoi chercher des liens puisque c'est déjà dedans ? Quoi qu'on fasse on est dans la case initiale des socles (résoudre une situation complexe ; page 47, 48)

- Difficultés : interprétations diverses du texte.
- Lister les compétences : Travail prémâché pour le prof. ?
- Pose question sur la collaboration avec l'enseignant : construire les relations activité/compétences avec eux?

- Comment le prof peut-il prendre conscience qu'il y a pas mal de compétences brassées par les activités d'ErE ?
- Comment les aider à continuer seuls après ? A aller plus loin ?
- Les profs attendent-ils quelque chose de nous par rapport aux socles de compétence (une grille toute faite) ?
- Pas la même structure de présentation par disciplines => homogénéiser ?
- Identifier les compétences certifiables.

7. Des obstacles sont-ils levés ?

Retours des participants en fin de journée : des obstacles cités en début de journée, certains sont-ils levés, d'autres restent-ils problématiques ?

Levés

- Se faire reconnaître au niveau des écoles => plus value de l'ErE démontrable via socles/identifier spécificités ErE
- Organisation horaire de l'école, comment travailler en équipe d'enseignants ? (levable au niveau juridique, mais dans la pratique...)
- ErE = planète Mars ; mais il existe des outils

Non levés

- Quelles attentes de la part de l'école ?
- Hypersollicitation des écoles
- Zone où on peut rencontrer et construire avec ens. à long terme
- D'où vient la crainte de travailler par projet ?
- ErE peut-elle prendre une autre forme qu'un projet ?

8. Et pour la suite ?

Anne-Laurence Debrue (CRIE Harchies) anime le final de cette journée qui doit nous amener à préciser les prochaines activités du GT.

Les dates seront quant à elles précisées ensemble via l'e-mail.

Propositions des sous-groupes et vote*

-* Voir concordance entre actions et socles : GT par rapport à thématique, GT par rapport méthodes ou chacun individuellement

**-* Confronter notre réflexion avec des enseignants (Plénière) : inviter des enseignants en plénière, avoir leur retour/témoignages en direct/quelles attentes de leur part ?
A préparer : objectif concret !**

- L'interdisciplinarité dans le secondaire : comment la mettre en œuvre ou aider les enseignants à le faire ? (Grpe de travail)

- *Information en plénière/groupes intéressés : échanges d'expérience (Christine Partoune – cours de géo avant et après Décret Mission, socles, etc.) (intervenant étranger – regard étranger sur cours de géo belge)

- **Rencontrer des enseignants** pour construire ensemble (manuel, formation continuée, ...) / est-ce réalisable de faire venir le monde de l'enseignement ?

- Travail sur les **programmes**

- Quel **projet pédagogique de l'association** ? (les écoles ont des projets d'établissement, avons-nous des projets d'association)

- * **Quelles sont les spécificités des acteurs de l'ErE** par rapport à l'enseignant (plus value de l'ErE)

- * **Croiser avec acteurs d'autres secteurs que l'ErE**

Interprétation :

- Les deux propositions encadrées sont considérées comme prioritaires, elles doivent être précisées et travaillées lors de la prochaine réunion de travail.

- Les autres propositions* peuvent être menées à l'initiative de sous-groupes.

Par ex. des rendez-vous peuvent être pris avec des personnes ressources et vient qui est intéressé (mais de manière organisée)

- Les propositions non retenues actuellement pourront revenir par la suite.

9. Adresses utiles

CGE

Cge.bxl@cfwb.be

66 chée d'Haecht - Bxl - bibliothèque ouverte tous les jours de 9 à 17h

www.changement-egalite.be

Socles + Compétences terminales + Décret Mission + programme CF

Administration général de l'enseignement - 9-13 Rue Béliard - 02 213 59 11 -

www.agers.be

Programme CEGEC - SEDEFOC ou FEDEFOC ? ?

Rue Guimard 1 - 1040 Bxl - 02/507 06 11

www.segec.be

Programme UVCB - Communes et Provinces

Avenue des Gaulois 32

02 736 89 74

SUR LE WEB :

1. Présentation des réseaux de l'enseignement et pouvoirs organisateurs (tableau) :

<http://www.agers.cfwb.be/org/struct/reseaux/res1.htm>

2. Annuaire des services de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique :

http://www.agers.cfwb.be/org/struct/admin/annuaire_agers/annuaire_agers.htm

Comprend annuaire des services de l'administration et annuaire des services de l'inspection.

3. Organisation de l'enseignement

Site interréseaux de l'Agers : <http://www.agers.cfwb.be/index1.asp>

4. Sites des différents réseaux de l'enseignement :

Serveur pédagogique de l'Enseignement organisé par la Communauté française :

<http://www.restode.cfwb.be/>

Segec Secrétariat général de l'Enseignement Catholique :

<http://www.segec.be/>

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces :

<http://www.cecp.be/>

Remerciements

Ce compte-rendu a pu être rédigé grâce à la collaboration de Anne Versailles, Marie Bogaerts, Cathy Grimonpont, Danielle Marvel et Marc Deblieck, Anne Chevalier et Rudy Wattiez et, Joëlle van den Berg.

Nous remercions la DGRNE d'avoir mis à disposition les locaux pour cette journée.